

ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION

co-accrédité avec l'Université de Montpellier (UM) et Montpellier SupAgro.
Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

Master of Science

ÉCONOMIE ET GESTION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, AGROALIMENTAIRE ET RURAL

2019/2020

OBJECTIF

Ce programme s'adresse à des étudiants qui souhaitent accéder à des fonctions supposant autonomie, capacité d'initiative individuelle et qualité du savoir en sciences économiques. Il s'agit d'un Master sélectif organisé en fonction des normes de la recherche et de l'enseignement de haut niveau. Centré sur la transmission de connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales, il accorde une large place à l'utilisation des techniques avancées de modélisation et de quantification dans l'analyse économique contemporaine, ainsi qu'aux approches de l'économie institutionnelle, des sciences de gestion et de la sociologie économique. Ce Master prépare par la recherche et l'enseignement à des activités professionnelles diverses dans le domaine de la recherche et des études économiques et de gestion appliquée au développement dans le secteur agricole, agroalimentaire et rural, ainsi que dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Il permet d'acquérir un savoir-faire approfondi dans les domaines des filières agroalimentaires, de la gestion des ressources naturelles grâce aux spécialisations offertes. Des cours de prérequis sont organisés en septembre.

PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

La formation débute par un premier socle d'enseignements communs permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances thématiques générales ainsi que les bases méthodologiques et théoriques nécessaires avant de commencer les enseignements plus opérationnels au travers des parcours optionnels. Le programme s'achève par des séminaires et un mémoire de fin d'études.

UE 1 : Cours thématiques

→ Module 1 : Economie et politiques agricoles, alimentaires et rurales

Objectif : faire une synthèse des principaux aspects économiques du secteur agricole et agroalimentaire et de sa gestion par les politiques publiques.

→ Module 2 : Economie et politiques de l'environnement

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir les bases de l'analyse économique des problèmes d'environnement et de gestion de ressources naturelles.

→ Module 3 : Economie et politiques du développement

Objectif : approfondir les théories en économie du développement dans le cadre du développement agroalimentaire et rural. Ce cours s'appuie sur des problématiques contemporaines avec une mise en perspective théorique.

→ Module 4 : Systèmes alimentaires

Objectif : fournir les fondements théoriques, les concepts et méthodes nécessaires à la compréhension et à l'analyse du système alimentaire et de sa dynamique, en France et dans le monde.

UE 2 : Cours méthodologiques : 3 modules au choix

→ Module 1 : Économétrie

Objectif : initier les étudiants à l'approche stochastique de phénomènes complexes, au traitement et à l'utilisation des données réelles. Le cours vise l'objectif spécifique d'amener les étudiants à conduire eux-mêmes un travail empirique en économie dans le cadre d'un projet personnel.

→ Module 2 : Modélisation des politiques agricoles et environnementales

Objectif : maîtriser les techniques de programmation mathématique et savoir les utiliser pour construire des modèles d'optimisation appliqués à l'analyse de questions d'économie agricole.

ORGANISATION

→ Master 2 (Bac+5)

Cinq modules 36 ECTS

Mémoire et soutenance 24 ECTS

La formation est organisée par le CIHEAM-IAMM, l'UM et Montpellier SupAgro.

→ Master of Science (Bac+6)

Thèse de Master of Science 60 ECTS

ADMISSION

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate.

Les frais de formation s'élèvent à 400 € par mois (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour). Pour les candidats ressortissants de pays membres du CIHEAM, des bourses sont disponibles.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le 19 avril 2019.

DIPLOMES

Master 2 délivré par l'UM et co-accrédité avec le CIHEAM-IAMM et Montpellier SupAgro

Master of Science du CIHEAM

BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats de pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation. Les demandes doivent être faites avec le dossier de candidature.



→ **Module 3 : Méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives**

Objectif : offrir des éléments pour les économistes qui souhaitent intégrer une dimension qualitative dans leur travail de recherche futur en exposant, dans le champ de l'économie, des débats sur le rapport au terrain.

→ **Module 4 : Economie expérimentale et comportementale**

Objectif : étudier les thèmes principaux de l'économie expérimentale en étudiant plus particulièrement les interactions sociales. Ce cours analyse le comportement des agents économiques en référence au cadre conceptuel de la théorie des jeux.

UE 3 : Cours théoriques

→ **Module 1 : Nouvelle économie institutionnelle**

Objectif : étudier les différents courants de l'économie institutionnelle (la « Nouvelle Economie Institutionnelle », les « Théories de Droit de Propriété », « l'Economie Evolutionnaire », etc.), et les positionner par rapport aux divers objectifs, postures de recherche, hypothèses et méthodes pour analyser les institutions.

→ **Module 2 : Calcul économique public**

Objectif : donner aux étudiants les fondements des politiques publiques ainsi que des notions sur la théorie des incitations.

→ **Module 3 : Sociologie et anthropologie économique**

Objectif : présenter les fondements et la constitution de l'économie politique, en tant que champ à la fois scientifique et politique, au début du 20^{ème} siècle. Ce cours étudie également les principaux développements au sein des corpus anglo-saxons et européens dans le cadre du « grand partage » entre économie et sociologie et donne des exemples de débats, notamment à travers le projet de la « Nouvelle sociologie économique ».

UE 4 : Cours de spécialisation : 3 modules au choix

→ **Module 1 : Consommateurs, alimentation et durabilité**

Objectif : actualiser les connaissances sur les débats relatifs à la durabilité des systèmes alimentaires, en particulier les questions de contribution à la gestion de l'environnement et de l'équité sociale par une consommation responsable.

→ **Module 2 : Coordination dans les firmes et les filières agroalimentaires**

Objectif : présenter quelques grandes applications au secteur agricole et agroalimentaire, des cours d'économie institutionnelle et industrielle (théorie des incitations).

→ **Module 3 : Institutions, développement et négociations internationales**

Objectif : approfondir le cours d'économie institutionnelle, plus particulièrement sur des questions de développement rural et de politiques publiques.

→ **Module 4 : Politiques publiques, firmes et environnement**

Objectif : étudier le comportement de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement et sa régulation par une approche essentiellement micro-économique.

→ **Module 5 : Gestion des ressources naturelles**

Objectif : approfondir les concepts et méthodes pour l'analyse économique de la gestion des ressources naturelles, principalement renouvelables.

UE 5 : Séminaires de recherche

Les étudiants doivent choisir 2 séminaires sur 4 proposés. Ils portent sur des thèmes liés aux recherches des 3 UMR et peuvent être orientés et construits de façon à répondre aux besoins spécifiques des étudiants dans la préparation de leur mémoire de recherche.

TD d'appui à la démarche de recherche

Objectif : préparer les étudiants au travail à effectuer durant le mémoire de recherche. Ce TD permettra à chaque étudiant de le familiariser avec les techniques de base liées à un travail de recherche.

Mémoire de recherche et soutenance

Le mémoire de recherche est issu d'un travail personnel conduit par chaque étudiant encadré par un enseignant ou chercheur engagé dans ce Master. L'objectif est de montrer la faisabilité d'un projet de thèse en insistant sur les méthodes et outils de la discipline retenue ou des disciplines dans le cas d'une approche interdisciplinaire. Ce travail sera soutenu devant un jury composé par les différentes disciplines présentes dans le Master.

MASTER OF SCIENCE (60 ECTS)

Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

Coordinatrice pour le CIHEAM-IAMM :

Myriam KESSARI

Tél. : (33) (0)4 67.04.60.36

E-mail : kessari@iamm.fr

